

<http://www.snetap-fsu.fr/Aubenas-preavis-de-greve-pour-le-26-avril-pour-le-maintien-de-2-classes-de-1ere.html>



Aubenas : préavis de grève pour le 26 avril, pour le maintien de 2 classes de 1ère S.

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 20 avril 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Secrétariat Général - Secteur Vie syndicale

Date : 19 avril 2018

**A Monsieur Philippe Vinçon
Directeur Général de l'Enseignement
et de la Recherche**

Dossier suivi par : Frédéric Chassagnette

**Objet : Préavis de grève [EPLEFPA](#)
Olivier de Serres d'Aubenas - 26 04 18**

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, le SNETAP-[FSU](#) dépose à la demande des personnels de l'[EPLEFPA](#) Olivier de Serres, un préavis de grève pour le 26 avril 2018.

Le motif de l'appel à la grève est le suivant : la demande du maintien d'une deuxième classe de 1ère S à la rentrée 2018.

Le [LEGTA](#) compte actuellement 2 classes de 2nde Générale et Technologique EATDD (Écologie Agronomie Territoire et Développement Durable), chacune de 32 élèves. Ces élèves du territoire ardéchois et leur famille ont choisi à l'issue du collège l'établissement ; pour la majorité des cas, dans le but d'y poursuivre leur scolarité jusqu'au baccalauréat.

Au vu du bilan des conseils de classe des 2ndes GT du deuxième trimestre, près de 50 élèves sur 64 peuvent et souhaitent intégrer la 1ère S du Lycée Agricole Olivier de Serres. Or, actuellement, il n'est prévu pour la rentrée 2018 qu'une seule classe de 1ère S capable d'accueillir au maximum 34 élèves.

Sous bénéfice des conseils de classe du 3ème trimestre, **il apparaît clair qu'un grand nombre d'élèves seraient contraints de quitter l'établissement pour poursuivre leur cursus.** Ces incertitudes provoquent chez les élèves une ambiance de compétition et un mal-être. Les familles inquiètes n'acceptent pas cette situation.

La diversité et la richesse des filières, comme des activités proposées (activités sportives et culturelles) et les excellents résultats obtenus depuis des années au bac S contribuent largement à l'attractivité de l'établissement.

Cette situation difficile et douloureuse ne peut qu'altérer l'image de l'établissement sur le territoire, et mettre en péril le recrutement futur.

Il est donc pour les Personnels inconcevable, parce qu'injuste, de devoir sélectionner des élèves et d'accepter que certains n'aient d'autre choix que de changer d'établissement. En effet, d'un point de vue éthique et pédagogique, il

est plus que difficile de privilégier les meilleurs élèves au détriment de ceux qui ont aussi le niveau requis.

La filière S avec la spécialité EAT (Ecologie Agronomie Territoires) répond à un choix d'orientation des élèves ainsi qu'à un réel besoin au niveau du territoire. La baisse des effectifs qui en résulterait pourrait aussi conduire à court terme à la fragilisation de certains postes de personnels au sein de l'établissement.

Les représentants des parents et des élèves manifestent leur fort mécontentement.

Aussi, les Personnels et les usagers mobilisés demandent le **maintien d'une deuxième classe de 1ère S** pour pérenniser la scolarité des élèves au sein du lycée agricole d'Aubenas, et ce, avec des moyens identiques à ceux des années scolaires précédentes.

Il convient de rappeler, qu'en structure, l'ouverture du double flux en filière S avait été établi par le [DRAAF-SRFD](#) en compensation du gel d'une troisième seconde.

Aussi, le Secrétariat Général du SNETAP-FSU demande, Monsieur le Directeur Général, que vos services dans le cadre du dialogue et gestion préparatoire à ma rentrée de revoir avec l'autorité académique cette orientation qui ne saurait pour toutes les raisons évoquées être maintenue en l'état et ce dans l'intérêt du service public de l'enseignement agricole.